

## NOTE

### Identification de deux citations augustiniennes

*C. Iulianum* II, II, 7 : GRÉGOIRE DE NAZIANZE *Oratio* XVII, 5.

*Ibid* VI, XI, 35 : CICÉRON, *Pro Caelio* 3, 8.

Il s'agit de deux textes assez courts, que saint Augustin, dans son *Contra Iulianum pelagianum*, présente, le premier comme étant de « sanctus Gregorius » (*C. Iul.* II, II, 7), le second, de Cicéron (*ibid.*, VI, XI, 35). On n'avait pas encore identifié avec précision ces deux citations, dont les sources sont laissées en suspens dans l'édition de Migne (et dans celle des Mauristes reproduite par Migne) ; aucune nouvelle édition critique, à notre connaissance, n'a essayé de le faire ; mais nous y sommes heureusement parvenu.

I. — Le premier texte est un des nombreux témoignages rassemblés par saint Augustin dans les deux premiers livres de son *Contra Iulianum* ; la nécessité de répondre aux objections des pélagiens, spécialement de Julien d'Éclane, l'y amène, en effet, à faire appel à la tradition antérieure de l'Église catholique, en Orient comme en Occident. Le texte appartient sûrement à un docteur de l'Église grecque, Grégoire de Nazianze ou Grégoire de Nyse. L'éminent patrologue, le regretté B. Altaner, dans son étude : *Augustinus, Gregor von Nazianz und Gregor von Nyssa*, en *Revue bénédictine*, 61, 1951, p. 54-62, conclut que toutes les citations mises sous le nom de Grégoire par l'Évêque d'Hippone appartiennent en fait à Grégoire de Nazianze (cf. p. 62) ; il cite aussi, p. 57, le court passage dont nous parlons, mais il avoue qu'il n'a pu le découvrir dans les ouvrages de Grégoire traduits en latin par Rufin<sup>1</sup>. Il s'y trouve pourtant, et, grâce à l'amabilité de R.P. J.M. Szymusiak, S.J., nous sommes à même d'indiquer la source du texte. Voici d'abord l'original :

Ἐπειδὴ κάμνουσα ψυχὴ ἐγγύς ἐστι θεοῦ καὶ τὸ χρῆξιν ἐπιστρέφει πρὸς τὸν δοῦναι δυνάμενον τῷ ἀφθόνῳ τῆς δωρεᾶς τυχὸν καὶ καταφρονουμένον. (*Oratio* XVII, c. 5, P.G. 35, 972 B).

Rufin a exprimé comme suit ce passage :

Anima namque cum in laboribus fuerit et in angustiis, cum hostiliter urgetur a carne, tunc ad Deum refugit et *agnoscit* unde debeat auxilium poscere ». (*Oratio* XVII, c. 5, 2-4. — *Oratio ad cives Nazianzenos gravi timore percultos et praefectum irascentem, Tyrannii Rufini Opera*, pars I, Orationum Gregorii Nazianzeni novem interpretatio, édité A. Engelbrecht, C.S.E.L. vol. 46, Vindobonae, 1910, p. 199).

Et voici la citation de saint Grégoire chez Augustin :

« Anima namque cum in laboribus fuerit et in angustiis, cum hostiliter urgetur a carne, tunc ad Deum refugit et *cognoscit* unde debeat auxilium poscere. » (*Contra Iul.*, II, II, 7, P.L., 44, col. 677). La seule différence entre les deux versions est le mot *agnoscit* de Rufin qui devient *cognoscit* chez Augustin. Aussi pouvons-nous conclure que le polémiste catholique a utilisé la traduction de Rufin.

II. — Le second passage est une citation de Cicéron. Aucune des études consacrées à l'influence de la culture classique sur Augustin, comme celle de G. Combès, ou de H.I. Marrou, ne parle, à ma connaissance, de ce texte. M. Testard lui-même dans sa thèse : *Saint Augustin et Cicéron* (cf. vol. II, p. 80-81) cite bien quatre passages du

---

1. ...kurzes Zitat : Anima namque... auxilium poscere, vermochte ich ebenso wenig wie A. Engelbrecht in den von Rufin übersetzten Orationes nachzuweisen. (En note : Vgl. A. ENGELBRECHT, CSEL XI, VI, 288.) ; cf. p. 57.

livre VI du *Contra Iulianum* et indique même le contexte en VI, XI, 34 avec l'apostrophe célèbre : « O tempora, o mores ! » mais ne dit rien du n. 35 où se trouve notre texte. Il signale aussi une citation du *Pro Caelio* 13, dans le *Contra Iulianum*, IV, III, 19 ; mais la nouvelle citation du même discours en VI, XI, 35, lui a échappé.

Voici les deux passages. Cicéron a écrit, *Pro Caelio*, c. 3, n. 8 : « Ut quantum a rerum turpitudine abes, tantum te a verborum libertate seiungas, deinde *ut ea in alterum* ne dicas, quae cum tibi falso *responsa* sint erubescas ». (édition C.F.W. Mueller, Lipsiae, 1899, 85).

Augustin écrit, *Contra Iulianum*, VI, XI, 35 :

« Ut quantum a rerum turpitudine abes... tantum te a verborum libertate seiungas *et ea in alteros* ne dicas, quae cum tibi falso *obiecta* sint, erubescas ». (*P.L.*, 44, col. 842).

A notre avis, les différences (que nous avons soulignées) entre les deux textes, exigeraient, comme toutes les citations cicéroniennes, une enquête spéciale du point de vue critique, pour déterminer soit l'exactitude de la citation qu'on lit dans le *Contra Iulianum*, soit l'édition ou le texte cicéronien dont a pu se servir saint Augustin. De toute façon, la citation de *Pro Caelio*, c. 3, n. 8 est évidente.

W. FIBOROWICZ  
Peplin (Pologne)